

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 2 (1905)
Heft: 3

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

S'ADRESSER

pour tout ce qui concerne la rédaction
à M. GUBLER, à Belmont (Boudry)
Neuchâtel.



pour les annonces et l'envoi
du journal
à M. Ch. BRETAGNE, à Lausanne.

DEUXIÈME ANNÉE

N° 3.

MARS 1905

CONSEILS AUX DÉBUTANTS

MARS

Après ses dévergondages du commencement, l'hiver a pris une allure plus normale ; fin janvier et février nous ont amené quelques beaux jours où nos abeilles ont pu faire de petites sorties. Si par là dans bien des endroits le danger de la dysenterie a été écarté, il y a eu certainement perte et de provisions et d'abeilles ; ces sorties répétées ne se font jamais sans décimer les populations et nous aimons encore mieux une réclusion prolongée, si les réserves sont suffisantes et de bonne qualité.

Pendant ce mois l'hiver prend congé de nous ; partout la vie renaît. Déjà les noisetiers, les aulnes et certains saules invitent nos butineuses au festin, la gentille perce-neige se réveille sous les baisers du soleil, la primevère dresse sa gracieuse corolle et la timide violette embaume de son parfum les coins cachés — à tant d'attraits nos braves travailleuses ne résistent pas et, malgré le danger qui les menace, aussitôt que le soleil se met encore de la partie, elles quittent le logis pour reprendre leurs joyeuses promenades dont elles ont été privées si longtemps. Lourdemment chargées de fardeaux jaunes, rouges ou blancs, elles reviennent en hâte déposer leurs trésors près des berceaux de leurs jeunes sœurs. Hélas ! trop souvent la bise froide, voire même une bourrasque de neige, mettent fin à cette activité fiévreuse et les braves bêtes paient cette audace de leur vie !

Dans toutes les ruches il y a maintenant du couvain et il importe de les tenir bien au chaud. Au commencement de l'hiver c'était bien moins nécessaire de les envelopper et de les protéger contre le froid que maintenant. A mesure que le couvain augmente, la consommation devient plus forte ; il n'est pas rare de voir une colonie diminuer de trois ou même quatre kilos pendant ce mois. Donc, gare aux provisions ; seules les populations qui se sentent riches,

qui nagent dans l'abondance, arrivent à être prêtes pour la récolte.

Cependant le nourrissage spéculatif ne se fait pas avant le mois d'avril. Si on a besoin de compléter maintenant déjà les provisions on donne si possible des rayons de réserve ; à défaut on donne un soir une forte dose (deux ou trois litres) de miel liquide, chauffé, en ayant soin de mettre sur la ruche des coussins ou des couvertures chauffés avec une bouillotte d'eau très chaude. Alors le transport de ces provisions se fait très vite et le calme se rétablit après peu de temps. Nous employons le même procédé aussi quand il s'agit de venir au secours d'une ruche atteinte de dysenterie ou quand nous voyons qu'une ruche a besoin d'eau pendant qu'il fait encore froid dehors.

Ayez soin de placer un abreuvoir à un endroit abrité à proximité du rucher, pour habituer les abeilles à cette place, on met les premiers jours un peu de miel ou du sucre dans l'eau ; quand une fois elles ont pris l'habitude de puiser là, elles n'iront plus ailleurs.

Il arrive quelquefois qu'après une sortie en masse par un beau soleil, si tout à coup des nuages interceptent et la lumière et la chaleur, ou que soudain une bise glacée se lève, grand nombre d'abeilles s'engourdissent avant d'arriver à la ruche. Les pauvrettes tombent alors par milliers sur le sol où elles sont perdues si l'apiculteur n'a pas pitié d'elles. Si on les recueille dans une boîte et qu'on les place quelque temps dans une chambre chaude elles reviennent de leur engourdissement et on peut alors les laisser s'envoler près du rucher ou les donner aux souches faibles qui de cette manière se fortifieront, car il y restera toujours au moins une partie de celles qu'on a apportées.

U. GUBLER.

ÉTUDE SUR LES RACES D'ABEILLES

Je me permets de rendre MM. les abonnés du *Bulletin* attentifs au questionnaire annexé au présent numéro.

Il s'agit de savoir si possible à quelle race d'abeilles nous devons donner la préférence pour les différentes altitudes de notre pays. Vu son importance, cette étude mérite d'être faite avec le plus grand soin, aussi, j'ose espérer que *tous* les abonnés (suisses ou étrangers) ne manqueront pas de remplir au mieux le questionnaire qui devra nous être adressé *affranchi* jusqu'au 31 mars prochain.

Chacun doit chercher à recueillir près de ses voisins autant de renseignements qu'il pourra. Je serais heureux si à part le questionnaire, tous ceux qui le peuvent voulaient bien employer l'espace

laissé en blanc pour raconter leurs débuts, succès, déboires, etc. et exprimer leurs desiderata.

Les renseignements demandés sur la loque ont aussi leur importance, nous tenons de savoir si la loque fait des progrès ou si elle va disparaître. Donnez des réponses franches et positives, vos noms ne seront pas publiés.

Les résultats de cette consultation seront publiés dans un des plus prochains numéros de notre journal, espérons qu'il en résultera des données utiles soit pour guider les commençants. Ah! les commençants, notre cauchemar ! soit pour fixer ceux qui sont encore indécis.

Encore une fois, je me recommande instamment à votre bienveillance afin qu'aucun questionnaire ne reste sans réponse.

Delémont, 14 février 1905.

E. RUFFY.

L'USAGE DE L'ENFUMOIR

Cher ami,

Je veux vous parler aujourd'hui d'une chose bien triviale en apiculture et cependant bien importante aussi. C'est l'enfumoir. Pour l'apiculteur qui travaille au rucher du matin au soir dans la saison propice, l'enfumoir a une importance capitale, car c'est le seul instrument qu'il soit forcé de manier toute la journée dans le rucher. En effet, nos instruments apicoles ne sont ni dispendieux, ni nombreux, mais si l'enfumoir est incommode, c'est un désagrément de tous les instants. Pendant mon voyage en Europe, il y a quelques années, je ne me rappelle avoir vu que très peu de bons enfumoirs, la plupart de ceux-ci étant des imitations du Bingham, mais trop lourds et difficiles à manier.

Quand je commençai à aider mon père aux abeilles, il y a bientôt quarante ans, nous n'employions pour enfumer les ruches, qu'un bouchon de chiffon ou un morceau d'amadou sur lequel il fallait souffler de temps à autre pour le raviver. Quand les abeilles étaient vicieuses, ce qui arrivait de temps en temps le matin ou le soir, on s'époumonnait à souffler et bien souvent je me suis senti étourdi, pour avoir soufflé trop longtemps et trop fort sur un petit morceau de bois pourri qui ne donnait qu'un filet de fumée. L'enfumoir à une main, inventé dans l'origine par Quinby et amélioré par Bingham révolutionna la pratique apicole et je me demande comment nous avons pu récolter jusqu'à quarante mille livres de miel sans cet instrument si utile.

A mon avis, un bon enfumoir doit se charger par le haut, au-des-

sus du feu. Si le fusil qui se charge par la culasse est un progrès, il en est tout le contraire de l'enfumoir, car le combustible n'est bien placé qu'au-dessus du feu. Nous avons longtemps essayé des enfumoirs s'ouvrant par le dessous. On peut leur appliquer dans les deux langues l'épithète de « nuisance ».

Il faut aussi qu'un enfumoir soit léger. Le défaut de beaucoup d'enfumoirs européens est d'être trop solides et par là trop lourds. La solidité est certainement un bon point si elle pouvait s'allier à la légèreté, mais s'il faut écarter une de ces deux qualités je préfère garder la légèreté. Après quelques mois d'usage, l'enfumoir sera plus ou moins encroûté de suie et difficile à nettoyer. Il est préférable de le mettre de côté pour en reprendre un neuf. S'il a été employé régulièrement il a gagné sa retraite, surtout s'il est léger et facile à manier.

Il faut que le trou de fumée soit large, afin de ne nécessiter qu'un faible effort de la part de l'opérateur. Le tirage doit être suffisant pour que, l'enfumoir une fois allumé, avec de bon matériel, il ne soit pas nécessaire de le rallumer de toute la journée. Un enfumoir bien fait, placé debout de manière à entretenir le tirage, doit garder son feu jusqu'à ce que le combustible soit entièrement brûlé. J'ai l'habitude de charger l'enfumoir au moment de quitter l'ouvrage pour le dîner et quand je reviens il y a toujours du feu dans le foyer de l'instrument.

Comme combustible, nous employons des branches sèches de chêne, de noyer (hickory) ou même de pommier quand le rucher est placé à l'ombre d'un vieux verger. D'autres emploient des copeaux, du papier d'emballage. Le Docteur Millet se sert de chiffons trempés dans du salpêtre. Il met une demi-livre de salpêtre dans une terrine avec quatre litres d'eau et garde cette solution sur un rayon de son atelier. Les chiffons sont trempés dans le liquide, légèrement pressés pour les égoutter, et séchés dans cette condition. L'avantage des chiffons au salpêtre c'est qu'ils s'allument, comme l'amadou, avec une étincelle tandis que pour le bois il faut soit des copeaux, soit quelques charbons pour commencer le feu.

Quel que soit le combustible employé il faut qu'il soit de bonne qualité, c'est-à-dire suffisamment sec pour ne pas s'éteindre au moment critique, mais il faut surtout que l'enfumoir soit en bonne condition et non engorgé de suie. Si on emploie du combustible humide les soufflets et les tuyaux s'engorgent assez promptement. Il est assez facile de nettoyer le tuyau, mais quand la fumée a envahi l'intérieur du soufflet, comme cela arrive après un long usage, il n'y a guère de remède qu'en mettant l'enfumoir au rebut, pour en prendre un neuf. Economie de temps et de patience.

Faut-il toujours enfumer une colonie à l'entrée avant d'ouvrir la ruche ? Cette question, posée dans l'*American Bee Journal*, par un débutant, attira des réponses très contradictoires : « Oui, non, pas toujours, quelquefois, souvent ! » C'est que les praticiens chargés des réponses se plaçaient à des points de vue différents. Pendant une forte miellée, il est généralement inutile d'enfumer les ruches à l'entrée quand les butineuses sont aux champs, car à cette saison il n'y a que peu de gardiennes, et si on emploie quelques précautions on ne court guère risque de fâcher les abeilles. Mais si on opère de bonne heure dans la matinée ou quand une averse a fait rentrer les vieilles butineuses, on trouvera plus de gardiennes à l'entrée. Il suffit de quelques abeilles en colère pour rendre toute une colonie furieuse.

Beaucoup d'apiculteurs invulnérables aux piqûres et accoutumés à être respectés par les abeilles se font un plaisir de manier leurs ruches sans fumée. C'est une méthode qui n'est pas à conseiller. Quand même l'apiculteur serait indemne, il arrive très souvent que les abeilles dérangées se vengent sur quelque passant, sur un voisin, et je crois qu'en beaucoup de cas, des contestations désagréables ont été causées par la coutume qu'ont les praticiens de manier leurs abeilles sans précaution, se fiant entièrement à leur propre habileté pour éviter les piqûres. Les abeilles ne les molestent pas, mais peut-être iront se venger sur un voisin qui ne se méfie pas. Un peu de soin et quelques bouffées de fumée, à l'entrée d'abord, puis ensuite sur les rayons, éviteraient beaucoup de désagréments. La Société nationale des apiculteurs américains qui a pour but la protection de son industrie a subi des dépenses considérables dans la défense, devant les tribunaux, d'apiculteurs accusés d'entretenir un fléau public par leurs ruchers placés à portée des habitations.

Avec un peu de discernement et de bonne volonté, un rucher peut être entretenu sans danger de dommage aux voisins, même quand les ruches sont placées très près des clôtures mitoyennes. L'enfumoir commode, tenant bien le feu et toujours prêt, est donc un outil très utile et souvent absolument nécessaire.

Pendant mon voyage en Californie en 1903, je visitai un apiculteur bien connu, possédant trois ruchers, tous situés dans la montagne, au milieu des broussailles et des collines couvertes de sauge. Il me raconta que les abeilles d'un de ses ruchers lui avaient tué un cheval, pendant qu'il extrayait le miel, quoique ce cheval fut attaché sur le versant opposé de la même colline entièrement hors de la vue du rucher. Nous visitâmes ensemble ce rucher. Comme je n'avais pas de voile avec moi et que je ne voulais pas courir le risque de piqûres à la figure, je le priai de me laisser manier l'enfumoir. Je ne manquai

pas d'enfumer chaque ruche à l'entrée avant de l'ouvrir et malgré la mauvaise réputation de ces abeilles et une visite assez prolongée de notre part, ni l'un ni l'autre de nous n'eurent à subir une seule piqure.

On ne peut trop insister sur la nécessité d'employer un bon enfumoir régulièrement, même et surtout si l'on n'est pas novice, car c'est le praticien qui est enclin à négliger les précautions élémentaires, tandis que le débutant se tient toujours en garde, de peur de mal faire.

14 janvier 1905.

C.-P. DADANT.

DE LA QUALITÉ DES REINES ET DE LEUR REMPLACEMENT

Tout le monde sait qu'il y a dans une ruche d'abeilles en belle saison, trois sortes d'individus, la reine ou abeille mère, les ouvrières et un certain nombre de faux-bourçons.

Mais ce que l'on ne sait pas assez, c'est que de la qualité de la reine dépend toute la prospérité de la colonie. En effet, si pour une cause ou pour une autre, la reine n'est pas bonne pondeuse, la ruche ne sera jamais bien peuplée, et comme la récolte est toujours en rapport avec le nombre d'ouvrières, elle sera toujours mauvaise. Pourquoi avons-nous des reines très fertiles et d'autres si peu prolifiques ? Cela peut tenir à plusieurs causes : D'abord, l'âge de la reine ; quand une reine devient vieille elle perd de sa fécondité ; en second lieu la nature de la reine, car chez les abeilles comme chez tous les autres animaux reproducteurs, il y a toujours des femelles beaucoup plus productives les unes que les autres. C'est donc chez les sujets d'élite qu'il faut choisir ses reproducteurs. Enfin il faut tenir compte de l'état de la colonie où la reine a été élevée. Une reine élevée par une population trop faible, contenant peu de jeunes abeilles, ou élevée trop tard et surtout trop tôt en saison ne sera jamais bonne pondeuse ; elle sera ordinairement plus petite et moins belle.

Pour obtenir des reines de choix, il faut agir suivant les données de la nature ; les abeilles nous en donnent le secret. Les reines élevées par les abeilles qu'on laisse agir librement le sont au moment où la nature offre tous les éléments nécessaires. La ruche est bien peuplée de jeunes abeilles, elle renferme du miel et du pollen en abondance ; c'est l'approche de l'essaimage ; il n'est donc pas surprenant que les reines qui naissent dans ces conditions soient toujours belles, grosses et très fécondes. Je connais des ruchers où

par suite de plusieurs années d'essaimage artificiel mal pratiqué, la qualité des reines a été sensiblement diminuée. Voici pourquoi :

En général quand on tire un essaim artificiel d'une ruche, on choisit une belle journée où toutes les vieilles abeilles sont aux champs ; on extrait toutes les jeunes abeilles pour former l'essaim, puis, qu'on permute la souche ou non, c'est toujours les vieilles abeilles qui la repeuplent. Si la souche contenait au berceau des reines operculées il n'y aurait pas d'inconvénient ; mais en général il n'y en a pas ; l'élevage est donc fait par de vieilles abeilles qui ne peuvent plus être de bonnes nourrices. Elevées dans ces conditions, les reines perdent beaucoup de leurs qualités à chaque génération. Je dois dire aussi qu'il y a des races d'abeilles dont les reines sont beaucoup plus fécondes que les reines de notre race commune. Mais toutes ces races ne conviennent pas à notre climat.

La race carniolienne est douce, prolifique et résistante au froid ; mais elle ne convient que dans les pays froids et montagneux ; en France, elle produit des essaims en trop grand nombre ; cependant élevée ici à plusieurs générations et surtout croisée à la race italienne, elle est très bonne.

Pour la France, je puis recommander en toute sincérité la race italienne, que je cultive en grand depuis 1875. Cette race répond à toutes les qualités exigées : beauté, fécondité, activité et douceur. Mais il faut tenir compte de ceci : Les reines nées en Italie produisent des abeilles plus frileuses et moins robustes que celles nées de reines élevées en France et surtout à plusieurs générations ; il faut donc savoir utiliser ces quelques indications.

Les abeilles nées d'une reine italienne fécondée par un bourdon de race commune sont très vigoureuses et très actives ; mais elles sont plus méchantes, elles conviennent surtout pour les pays froids et montagneux.

Dans l'un des numéros du Bulletin, M. Ruffy a publié un article sur l'introduction des reines. Je ne veux pas suspecter la méthode de M. Ruffy, je la crois bonne dans plusieurs cas, surtout si la reine à introduire est de même race que les ouvrières ; mais pour moi qui reçois parfois des reines de loin et faisant accepter des reines étrangères par des abeilles de race commune depuis les premiers jours de mars jusque fin de novembre, je me sers de l'étui cylindrique en toile métallique, à mailles assez espacées pour que la reine soit nourrie à travers par les abeilles. Je m'arrange à ce que la ruche ne contienne pas de couvain non operculé, j'enlève la reine existante au moment d'introduire la reine étrangère, ou seulement quelques heures avant. J'enferme la reine seule dans la cage d'acceptation, je fixe cette cage dans la ruche bien dans le groupe des abeilles et je

laisse les choses ainsi pendant trois jours. Puis le soir, un peu avant la nuit, je me rends compte de l'état de la colonie. Si les abeilles ne font plus entendre le bruissement d'orphelinage en ouvrant la ruche, si elles sont tranquilles, sur l'étui ne cherchant pas à enserrer la reine, si cette dernière n'est pas agitée dans sa cage et si au contraire elle a le ventre allongé comme pour pondre, on peut être certain qu'elle est acceptée. Alors on retire le bouchon de l'étui et on le remplace par une boule formée avec du miel et du sucre en poudre ; de cette manière la reine est délivrée par les abeilles pendant la nuit ; cela réussit toujours mieux que si on la faisait sortir de l'étui soi-même.

Si on juge que la reine ne soit pas bien reçue après trois jours, on peut la laisser un jour de plus.

Les traités d'apiculture ont indiqué deux jours comme étant suffisants ; c'est assez dans beaucoup de cas, notamment quand reines et abeilles sont de même race ; mais si la reine est d'une autre race et surtout si elle a effectué un long voyage, il faut toujours de trois à quatre jours de cage.

Sur l'une des questions posées au Bulletin n° 1, je puis dire ceci au sujet de l'influence exercée par les bourdons sur l'essaimage : Dans ma longue carrière apicole, je n'ai jamais vu une ruche se préparer à l'essaimage naturel sans avoir au moins du couvain de bourdons operculé ; mais il n'en est pas de même pour la sortie des essaims secondaires. Quand l'année est à l'essaimage, il se produit des essaims secondaires, même quand il n'y a pas de couvain de bourdons. Les faits ont été constatés dans mes ruches d'élevage dans des ruches faibles, soit après l'enlèvement de la reine féconde pour l'expédier, soit après l'extraction d'un petit essaim, car en pratiquant la sélection dans mes ruches je ne laisse le couvain de bourdons qu'aux ruches offrant toutes les qualités requises pour produire des sujets d'élite.

Chaource, Aube (France), 18 janvier 1905.

M. BELLOT.

L'APICULTURE DANS LE VAL D'HÉRENS

Evolène, le 30 janvier 1905.

Très honoré Monsieur,

J'ai bien reçu, hier, votre aimable lettre, dans laquelle vous voulez bien me rappeler que, dans une précédente correspondance adressée à la *Revue d'apiculture* ou à son rédacteur, M. Bertrand, j'avais promis d'envoyer quelques détails sur la manière dont l'apiculture se pratique dans nos hautes régions du val d'Hérens,

promesse que de trop nombreuses occupations m'ont ensuite fait oublier.

En longeant la vallée d'Hérens, qui s'ouvre en face de Sion, on traverse difficilement un village, soit sur la rive droite, soit sur la rive gauche, qui ne présente quelques ruchers primitifs aux colonies plus ou moins nombreuses. Si l'on interroge les propriétaires de ces ruches et qu'on leur demande depuis combien de temps ils soignent les abeilles, ils répondent à peu près invariablement que leur père déjà, leur grand-père, leur arrière-grand-père avaient déjà des abeilles. C'est, en effet, dans nos villages, une culture presque toujours héréditaire, avec quelques notions acquises par l'expérience de deux ou trois générations, connaissances assez réduites d'ailleurs, mais qui n'en sont pas moins généralement gardées secrètes, crainte de la concurrence sans doute !

De fait, le soin des abeilles, dans ces villages, est très ancien et on n'en saurait indiquer l'origine. Le voisinage de l'Italie permettait d'aller chercher les abeilles dans la Valpeline et dans la vallée d'Aoste, ce qui se pratique encore de nos jours, mais plus rarement, à cause de la difficulté que présente le passage du col de Mont-Collon.

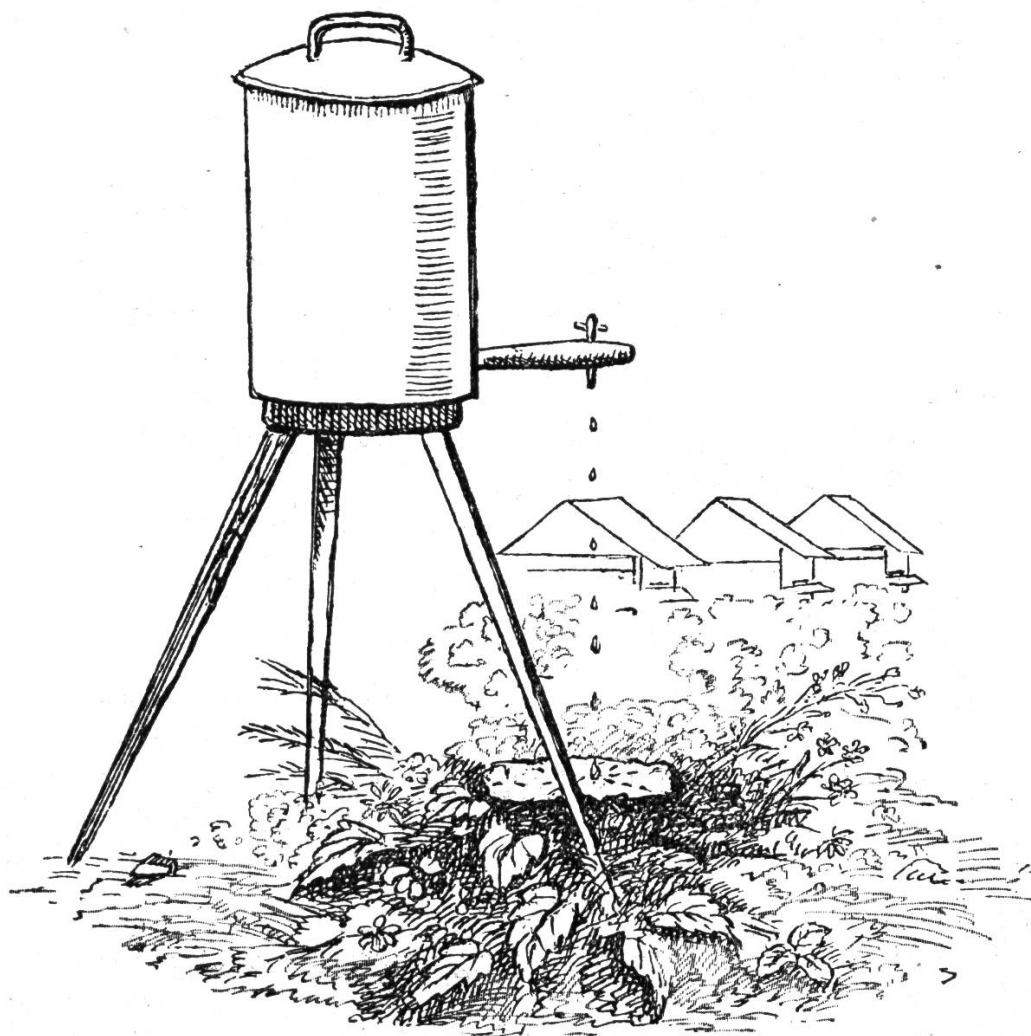
A en juger par les nombreux vestiges de ruchers, l'apiculture — s'il faut déjà employer ce mot — a dû être pratiquée sur une échelle beaucoup plus étendue dans le passé qu'elle ne l'est de nos jours. Il y a des hameaux bien ensoleillés et bien abrités, le long de la vallée, où se trouvaient des ruchers de trente à cinquante colonies, et où l'on ne trouve plus à présent que quelques rares ruches isolées. Il y a même, au fond de la commune de Saint-Martin, un endroit qui me paraîtrait idéal pour l'installation d'un rucher. Son nom seul rappelle l'abeille, puisqu'on appelle encore ce lieu, dans le dialecte de la vallée, « Les Abellires ». Et il n'y a plus une seule ruche dans cet endroit ! Une maladie, comme la loque, a-t-elle exercé ses ravages dans tous ces ruchers, ou bien les abeilles ont-elles péri à la suite de saisons défavorables et par manque de soins ? Les deux causes ont pu exister également. Quant aux ruches employées, ce sont à peu près toujours des boîtes faites de planches de moyenne épaisseur, placées horizontalement et disposées en rangées superposées. Ces boîtes ont une longueur de 70 à 80 centimètres, une hauteur et une largeur de 20 à 30 centimètres. On rencontre aussi, mais rarement, des ruches dressées, formées d'un tronc creux. C'est alors ordinairement le tronc dans lequel a été trouvé le premier essaim dans la forêt, tronc qui a été scié avec précaution et rapporté avec ses précieuses locataires.

(A suivre.)

L'Abbé BERGLAZ.

UN ABREUVOIR COMMODE ET BON MARCHÉ

Voici le printemps ! la saison de l'espérance pour tous les êtres vivants, pour l'homme comme aussi pour nos gentilles mouches à miel. Déjà celles-ci rapportent du pollen en quantité à leur progéniture ; il y a un va-et-vient comme sur les grandes places publiques des plus grandes villes. Non seulement nos bonnes petites bêtes sont très occupées à chercher de la nourriture, mais elles tâchent encore de se procurer de l'eau en même temps, si nécessaire pour délayer la prébende. C'est surtout aux bassins de fontaines qu'elles se hasar-



dent pour se désaltérer et pour remplir leurs petits seaux et les porter ensuite à leur ruche. Mais, hélas ! combien de ces vaillantes petites porteuses n'y a-t-il pas qui vont à une mort certaine ! Elles s'aventurent un peu trop, sont inondées par une petite vague de l'eau du bassin, éclaboussées par une trop grosse goutte du goulot ou noyées par une imprudence quelconque.

Quelques apiculteurs ont imaginé de placer des récipients d'eau à moitié pleins, dans lesquels trempent des serpillières, ou de mettre

de la paille, ou des roseaux, ou des bouchons coupés dans le sens de la longueur, dans les bassins de fontaines pour en faire de petits refuges flottants. Les uns et les autres sont aussi mal commodes aux abeilles que laids à voir.

Les abeilles qui se trouvent à proximité d'un petit ruisseau, traversant un pré fleuri ou de la mousse verte, sont favorisées. Dans cette fine verdure humide, elles peuvent se désaltérer et puiser de l'eau à cœur-joie et sans aucun danger. C'est cet abreuvoir idéal qui m'a donné l'idée de faire à mes petites bêtes un petit bac sans frais, sans aucune dépense pour ainsi dire.

Placez à proximité de votre rucher, dans un coin abrité, à une hauteur d'environ un mètre, sur une caisse, un haut tabouret, un chevalet, etc., un récipient quelconque, muni d'un petit robinet que vous ouvrez juste de quoi faire tomber l'eau goutte à goutte. Disposez sur le sol, à la place où tombe la goutte d'eau une pierre plate afin que l'éclaboussure se fasse bien et entourez la pierre de mousse, de plantes vertes, de primevères ou de violettes en fleurs, de manière que le tout forme un joli petit massif. Au bout de quelques instants ce petit abreuvoir sera fréquenté par un vrai essaim à la grande joie de l'apiculteur et aussi à la grande satisfaction des personnes qui ont à travailler près de la fontaine et qui sont ainsi débarrassées des abeilles qui parfois les incommodaient.

Dix litres d'eau suffisent pour trois ou quatre jours ; ni les peines ni les frais ne sont bien grands.

La Ferme aux abeilles, Chailly, Lausanne.

O. WELTI.

SITUATION ACTUELLE DE L'APICULTURE EN BELGIQUE

La Belgique est l'un des pays où l'apiculture a fait le plus de progrès depuis 1879. Avant cette époque, l'apiculture mobiliste était pour ainsi dire inconnue chez nous. Les fixistes mêmes étaient peu nombreux.

Chaque village comptait quelques mouchiers (parfois un seul) possédant une série de ruches en cloches, placées sur deux rangs dans un apier couvert de chaume ou de tuiles. Généralement, l'apiculteur s'en occupait fort peu, la cueillette des essaims, la pose des hausses, lorsque les abeilles se massaient à l'entrée ou sous les planches servant de plateaux, la pesée des ruchées à la Notre-Dame de septembre, puis la destruction des colonies les plus grasses et des ruchées les plus maigres, comme on les désignait alors, constituaient les principales opérations culturales apicoles. Les colonies ne dépassant pas sept à huit kilogrammes et celles de plus de quinze kilogrammes étaient vouées à la destruction, étouffées au moyen de

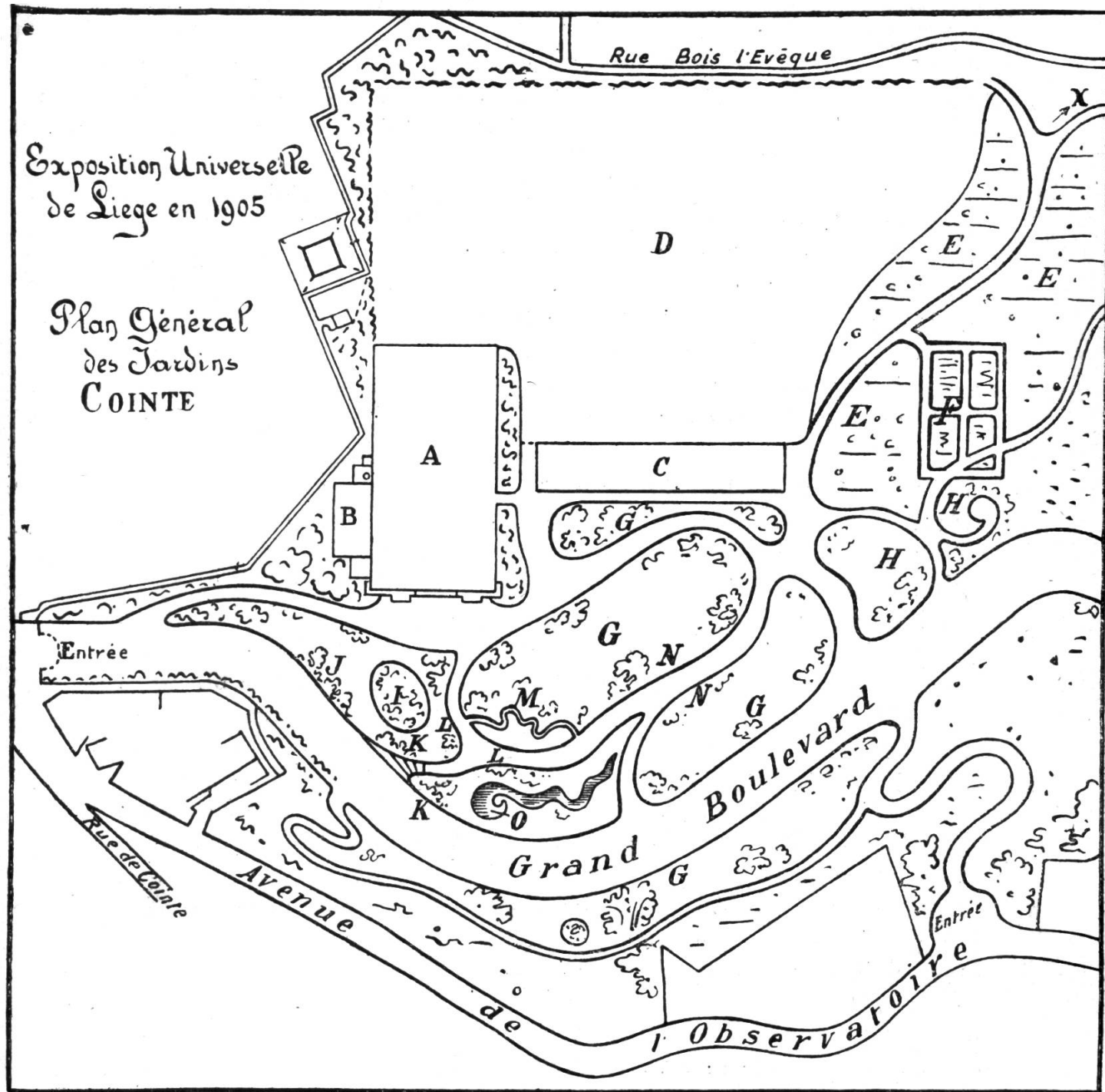
la mèche soufrée. Nos pères prétendaient que les ruchées trop grasses mangeraient trop pendant l'hiver et au printemps afin de faire place au couvain et qu'alors elles seraient infailliblement atteintes par la dysenterie ou bien que les maigres ne supporteraient pas les rigueurs et les exigences de l'hiver. Comme on le voit, on supprimait les abeilles les plus diligentes, ainsi que les reines de choix provenant le plus souvent d'essaims secondaires, pour ne conserver que des non-valeurs ; bref, on faisait de la sélection à rebours. Quant à la façon de préparer les abeilles à hiverner, rien de précis, rien de raisonné comme méthode, toute la science consistait à bien calfeutrer la ruche en supprimant la plupart des issues.

La préparation du miel était tout à fait primitive. Les gâteaux étaient enlevés, brisés, pressés dans une étamine et suspendus au-dessus de l'âtre pour permettre au miel d'égoutter librement dans des récipients placés en dessous. La cire était préparée fort sommairement aussi. Maintenant, tout est bien changé, les vieux ruchers ont disparu pour la plupart et avec eux, disait un grand écrivain, la poésie de l'apiculture.

Semblables à des vestiges de châteaux féodaux, on rencontre parfois de ces vieilles charpentes vermoulues avec quelques paniers abandonnés ou renversés, branlant sous les assauts des vents et les rafales de pluviose. A côté s'alignent maintenant des rangées de petits chalets peinturlurés d'où s'échappent au premier printemps des flots de butineuses. Mais la ruche n'est rien sans la méthode et les méthodes ont bien changé aussi. Actuellement toutes les opérations apicoles sont raisonnées, les ruchers qui rapportaient quelques pots de miel livrent maintenant des quantités appréciables de nectar, puisqu'il n'est pas toujours facile de trouver acheteur, alors que la marchandise est de toute première qualité.

A qui devons-nous cette transformation ? D'abord à ceux qui ont donné la première impulsion. Et, nous devons le dire avec gratitude, elle vient de votre charmant pays. C'est depuis que M. Bertrand a fait connaître sa méthode intensive et tout à fait moderne qu'on a vu augmenter ici le nombre des bonnes ruches à cadres. La ruche verticale est fort répandue en Belgique. Des sociétés se sont formées, et le nombre d'amateurs est devenu très grand. Je dis « amateurs ». Des revues apicole sont été créées, les bonnes idées se sont répandues car ce grand nombre de débutants est beaucoup réduit. Heureusement ! Il a fait place aux apiculteurs sérieux, patients, intelligents, qui ont poursuivi sans découragement l'œuvre commencée ; secondés par des hommes d'élite, les Walthelet, les Halleux, les de Kesel et bien d'autres, soutenus par les subsides d'un gouvernement ferme protecteur de l'agriculture, l'apiculture n'a pas tardé à devenir très

LES INSTALLATIONS DE COINTE



L É G E N D E

- | | |
|--|--|
| <p>A. Halle du Palais de l'horticulture : $50 \times 100 = 5000$ mètres carrés (palmiers et grandes plantes exotiques).</p> <p>B. Salon des orchidées, 13×30 m.</p> <p>C. Espace de 100×20 m. pour installation de serres, chauffage et matériel horticole.</p> <p>D. Grande plaine pour expositions temporaires diverses (<i>apiculture</i>), jeux, sports, etc.</p> <p>E. Pépinières : plants taillés, arbres forestiers, arbres fruitiers, résineux, etc.</p> <p>F. Jardin potager et démonstratif.</p> <p>G. Floriculture générale : arbustes d'ornement, rosiers rhododendrons, azalées, etc.</p> <p>H. Zone destinée à la flore du Japon, lis, iris, pivoines, etc.</p> | <p>I. Massifs de grandes plantes fleuries de tous genres.</p> <p>J. Groupes de cactées et plantes grasses de toutes sortes.</p> <p>K. Groupes de yuccas, agaves, aloès, etc.</p> <p>L. Plantes alpines et rupestres.</p> <p>M. Chemin creux tapissé de fougères de toutes espèces.</p> <p>N. Plantes exotiques à feuillage ornemental, palmiers, fougères, dracaenas, etc.</p> <p>O. Plantes aquatiques : nymphéas, nénuphars, etc.</p> <p>X. Chemin conduisant aux maisons ouvrières modèles.</p> |
|--|--|

prospère dans notre petit pays. On aime parfois à se reporter en arrière pour voir le chemin parcouru et relever fièrement la tête à la vue des progrès accomplis.

Plusieurs sociétés belges comptent un grand nombre de membres. Citons spécialement les suivantes : la Société d'apiculture du Bassin de la Meuse et la Société d'apiculture de Bruxelles qui ont le même organe : *Le Rucher belge*, auquel j'ai l'honneur de collaborer ; la Fédération d'apiculture de Condroz et Hesbaye avec son bulletin *L'Abeille*, lequel est aussi servi aux Membres de la Fédération apicole luxembourgeoise ; *L'Apiculteur belge*, bulletin de l'Union apicole du Hainaut-Brabant. On compte, au bas mot, en Belgique, 10,000 apiculteurs. C'est là un beau nombre.

Cette année s'ouvrira à Liège, au mois d'avril, une exposition universelle avec exhibitions temporaires des produits de l'apiculture. Le comité de patronage de la sous-classe 42, Apiculture, se compose d'apiculteurs renommés qui vous sont connus pour la plupart. Ce sont M. Ed. Grand-Ry, président ; Mme la comtesse de Berlaymont, vice-présidente ; M. le baron Louis Béthume, vice-président ; M. A. Wathelet, secrétaire ; M. Mercier, trésorier ; M. l'abbé Cobbant, M. Degueldre, M. de Meulenære, M. le baron Ad. de Mofarts, M. de Soignie, M. Douxchamps, M. S. Dubois, M. D. Halleux, M. E. Minette, M. C. Pirotte, M. L. Polet, M. E. Renwart, M. E. Sior, M. G. Sirejacob, M. E. Van Dieren et M. Van Kerehove, membres.

Les diverses sociétés belges sont donc représentées dans ce comité par leurs membres les plus actifs. La Société centrale d'Apiculture de Paris et la société l'Abeille de l'Aisne ont décidé de prendre une large part à cette exposition qui promet d'être fort belle. Pour vous donner une idée exacte de l'importance des installations de Cointe, il me suffira de mettre sous les yeux de vos lecteurs un plan très réduit de ces installations, pour ce qui concerne l'agriculture, l'horticulture et l'apiculture.

Je vous tiendrai bien volontiers au courant de ce qui sera fait en faveur de l'apiculture à l'Exposition universelle. Je vous ferai, si vous le désirez un compte rendu sommaire de ce que j'aurai vu et noté d'intéressant avec quelques réflexions adhoc.

E. VAN HAY,

Instituteur, Professeur spécial d'apiculture.

Correspondant à Forêt-Trooz.

CORRESPONDANCE

Vermand (Aisne, France), le 3 janvier 1905.

RÉDACTION DU BULLETIN,

Je vous adresse en même temps que cette lettre, en un mandat de

poste international, le montant de mon abonnement au *Bulletin d'apiculture de la Société romande*, qui continue si bien les traditions de son excellent fondateur, M. Bertrand. Les très intéressantes photogravures qui l'accompagnent y ajoutent encore un intérêt de plus aux très bons conseils qu'il donne à ses lecteurs ; conseils pratiques surtout et en tout.

C'est ainsi que moi, qui ai l'habitude de brocher à la fin de l'année les différentes revues d'apiculture et autres que je reçois, j'apprécie très fort l'excellente et très simple *reliure à bon marché* donnée dans le dernier numéro du *Bulletin*,¹⁾ pour conserver ensemble pendant le cours de l'année les numéros de ces revues au fur et à mesure qu'ils paraissent : moyen très pratique de ne pas les égarer et de trouver de suite ce que l'on désire quand on veut relire ou retrouver un document ou un article paru précédemment.

Veuillez agréer, Monsieur, mes meilleurs vœux pour la prospérité de votre si intéressant *Bulletin*,

Votre abonné fidèle,

L. DUBOIS, curé-doyen.

Bellevue (Genève), 2 janvier 1905.

Monsieur le Rédacteur,

Après avoir lu dans le dernier *Bulletin*²⁾ le rapport de M. Schnapp, dans lequel il donne le prix de revient de 33 fr. 33 par ruche pour l'établissement du rucher de M. Mayor, il fait l'observation suivante, nous sommes ainsi loin du prix de 100 fr. la ruche. Etant le seul qui ait donné ce prix par ruche pour mon système de rucher fermé, je viens lui demander d'être assez aimable de compléter les renseignements en donnant le détail de ce qui a été fourni pour 33 fr. 33 par ruche comme je le donne ci-dessous, afin que l'on puisse établir la comparaison des prix.

Le prix de mes ruchers à 100 fr. la ruche comprend : Un pavillon monté en charpente travaillée propre, le pourtour fermé et les avant-toits en lames de sapin étroites travaillées des deux côtés ; tout l'extérieur est verni à la peinture à l'huile à trois couches, la couverture est en tuiles, le tout repose sur un petit mur en béton de 0,30 centimètres de haut et la salle du rucher est bétonnée avec un enduit en ciment. Les ruches, vernies intérieurement et extérieurement, montées en corps de ruches avec un encaissement devant servant à déposer des cadres et brosser les abeilles, sont fixées solidement contre la charpente. Avec chaque ruche complète est livrée

¹⁾ N° 12 de l'année 1904.

²⁾ N° 12 de l'année 1904.

une colonie d'abeilles occupant 4 cadres, le reste des cadres du nid à couvain et les cadres de hausses garnis de feuilles gaufrées. Le rucher est éclairé par des fenêtres pivotantes fermées par des volets à coulisses se manœuvrant depuis l'intérieur, avec une moyenne d'une fenêtre pour 4 ruches. L'outillage fourni à raison de 5 fr. par ruche est compris suivant le nombre de ruches ; pour un rucher de 60 ruches, l'outillage complet se compose d'un mello-extracteur, un maturateur pour le miel, contenant 400 kilos, une table à désoperculer garnie en zinc avec chevalets pour recevoir les cadres à extraire, deux chevalets à désoperculer, un couloir à opercules, un petit treuil pour soulever les hausses pleines, un extracteur solaire, un brûleur de soufre, une brosse, deux couteaux à désoperculer, un enfumoir, le tout de première qualité ; pour visiter les ruches de l'étage supérieur une plate-forme mobile avec escalier et un escalier mobile pour monter aux combles. Après nous pourrions discuter de la valeur des uns et des autres avec preuves à l'appui soit pour le travail, soit pour le rapport pour voir de quel côté sont les avantages.

Veuillez recevoir, Monsieur, l'assurance de toute ma considération.

L. DELAY.

GLANURES

Remède efficace contre les brûlures. — Cette après-midi, je me suis brûlé maladroitement en faisant liquéfier du miel. Le pouce et l'index de la main droite étaient atteints. Au premier instant je n'en fis pas de cas, mais la douleur devenant assez vive, j'eus l'idée d'enduire de miel les parties brûlées ; cinq minutes après, toute souffrance avait disparu, et aucune trace de brûlure n'est restée sur mes doigts.

MONT-JOVET.

BIBLIOGRAPHIE

La Ruche claustrante et Méthode claustrante, par J.-H. et J.-B. Gouttefangeas. Librairie des Sciences agricoles. Amat, éditeur, Paris, 1905. Prix 3 fr. 50.

Quel apiculteur n'a pas regretté déjà cent et cent fois de n'avoir pas un moyen pratique d'empêcher les sorties meurtrières de nos abeilles pendant certains jours de l'hiver ou du printemps ? Quel triste spectacle que ces hécatombes devant nos ruchers quand un coup de bise glacée fauche nos pauvres butineuses par milliers et dépeuple ainsi nos ruches au moment le plus critique. Pour obvier à ces sorties intempestives Preuss avait inventé son vestibule, Eck son consignateur qui chacun présentait quelques avantages, mais le véritable appareil, pratique et simple, était encore à trouver.

Les auteurs de ce livre, MM. Gouttefangeas, croient que leur ruche claustrante résout d'une manière heureuse la question si capitale de la dépopulation des colo-

niées en hiver et au printemps. Outre cela, « plus de pillage à craindre », nous disent-ils, « dans un rucher où toutes les ruches sont munies du porche claustrant; on pourra garder même sans risque, si l'on y tient, des ruches faibles ». Grâce à la bonne ventilation produite par les canaux claustrants, MM. G. ont eu des récoltes triples de celles des autres ruches.

L'appareil décrit, qui peut s'adapter à tous les systèmes de ruches, se compose d'un vestibule qui établit une parfaite obscurité devant le trou de vol; il est traversé par deux tuyaux, percés de trous, permettant une bonne ventilation, de sorte que derrière cette chambre les abeilles enfermées restent absolument tranquilles. N'ayant pas encore expérimenté ce nouvel appareil, nous ne nous permettons pas de le juger, mais l'idée nous paraît excellente.

Le livre est écrit dans un style clair et net, les nombreuses figures représentent tous les détails de l'appareil, et, ce qui ne nuit jamais, impression et papier ne laissent rien à désirer.

U. G.

John GLOOR, menuisier, Ste-CROIX (Vaud)

Fabrication de ruches DADANT BLATT

complètes, comprenant paillason, natte, hausse, partitions, 24 cadres, doublées, 3 couches peinture, coins et couverture en zinc, équerres et agrafes. Construction solide.

Franco gare Ste-Croix, **23 fr.** en remboursement.

J.-A. WOIBLET, ST-AUBIN (Neuchâtel, Suisse)
Eperon perfectionné, le seui portant la marque de l'inventeur
Chasse-abeilles *absolument sûr et très soigné.*
Levier pour décoller et soulever les rayons sans secousses.
Demander le prix-courant. Rabais important aux marchands.

MAISON FONDÉE EN 1888

1905

ABEILLES CARNIOLIENNES

Je puis livrer en 1905 des ruches carnioliennes choisies par moi.

La ruche coûte prise à Dynhard, transport garanti :

1^{re} qualité 20 fr.

2^{me} qualité 18 fr.

L'exportation des abeilles carnioliennes augmentant chaque année, l'achat en devient de plus en plus difficile et je prie que les commandes de ces abeilles, dont les qualités sont connues, me soient faites à temps.

Se recommande :

Albert BUCHI.

Dynhard (Zurich).

✠ ÉTABLISSEMENT APICOLE DE "LA CROIX," ✠

ORBE, Vaud (Suisse).

Alf. TALLICHET, successeur, ORBE

FABRICATION DE FEUILLES GAUFRÉES

*Le plus ancien établissement de ce genre dans le canton
Fondé en 1887.*

**Fourniture de tout ce qui concerne une exploitation apicole. —
Demandez le Prix-courant et prospectus envoyés gratis et franco.**

1^{er} prix à l'Exposition d'Agriculture, de Frauenfeld, 1903.

Diplôme à l'Exposition de Bellinzona, 1903.

— Exposition d'Agriculture Suisse à Berne 1895 —

MÉDAILLE D'ARGENT

pour la fabrication distinguée des Feuilles gaufrées

15 Diplômes et Médailles

LES FILS D'HERMANN BROGLE

Maison fondée en 1856

Fabricants d'Articles en Cire, à SISSELN (Argovie, Suisse)

SPÉCIALITÉ DE FEUILLES GAUFRÉES

connues par leur belle impression, en cire d'abeilles du pays garantie pure,
qui est promptement acceptée par les abeilles. Fr.

Echant. franco et gratuits	}	Fondation très épaisse et moyenne épaisse p. nid à couvain, le kg.	5.—
		» mince pour hausses.	5.50
		» extra-mince (en cire très claire) pour sections.	7.—

Chandelles pour fixer les feuilles la pièce —.20

NB. — En faisant la commande, indiquer la mesure (hauteur et largeur)
des feuilles en millimètres.

**La cire d'abeilles bien épurée et les vieux rayons sont
acceptés en paiement** au meilleur prix possible.

Service prompt et soigné.

Les fils d'Hermann BROGLE.

Maison fondée
en 1872

Etablissement d'Apiculture pour l'Elevage des Abeilles Italiennes de

TREMONTANI ANTONIO

à Portovaltravaglia, Lac Majeur (Italie).

*Prix aux Expositions d'Apiculture de Faenza, 1874 ; Breslau, 1876 ; Tetschen, 1876 ;
Paris, 1876 ; Greifswald, 1878 ; Prague, 1879*

	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.
Une mère bien fécondée, franco	7	7	6	5	4	4	3	3
Un essaim de 3¼ kil. av. reine bien féc.	—	16	15	14	12	9	8	7
Un essaim de 1 kg.	—	17	15	14	14	10	9	8
Un essaim de 1 kil. 1½	—	17	16	15	14	11	10	9
Ruche commune bien garnie	17	17	17	16	—	—	16	15

Frais de transport d'une ruche à la charge des demandeurs. Reines et essaims envoyés franco de port et d'emballage, et garantis pour le transport. On garantit la bonne arrivée des envois. Si les mères arrivent mortes, il faut les renvoyer aussitôt dans une lettre pour avoir droit à un envoi de compensation. Bien indiquer la gare où l'envoi doit être fait. Paiement anticipé ou sur remboursement. Rabais pour les commandes de plus de 50 francs. Pour une seule reine payement anticipé.

Société romande d'apiculture

ÉTUDE SUR LES RACES D'ABEILLES

QUESTIONNAIRE

à retourner affranchi jusqu'au 31 mars 1905, à U. Gubler, Belmont, par Boudry.

1. A quelle altitude se trouve votre ou vos ruchers ?

.....

2. Combien possédez-vous de ruches ?

.....

3. A quelle race appartiennent-elles (noires, italiennes, carnioliennes, croisées, etc.) ?

.....

4. Comment se comportent-elles ?

.....

a) hivernage ;

.....

b) développement du printemps ;

.....

c) récolte ;

.....

d) essaimage.

.....

5. Avez-vous fait venir des abeilles étrangères ?
Lesquelles ?

.....

6. Ces étrangères vous ont-elles apporté la loque ?

.....

7. Au plus près de votre conscience, d'après vos observations chez vous et vos voisins, à quelle race donnez-vous la préférence ?

8. Comment appréciez-vous la race noire ?

9. Id. la race italienne ?

10. Id. la race carniolienne ?

11. Id. les croisements ?

12. Elevez-vous vos reines ?

13. Estimez-vous qu'il y aurait avantage à créer un certain nombre de stations de sélection pour la race noire ou brune du pays ?

14. Combien vous faudrait-il de ces reines noires sélectionnées par année et pendant combien d'années ?

15. La loque existe-t-elle dans votre localité?

Si oui, dans combien de ruchers?

16. Que fait-on pour l'extirper?

17. Quels sujets désirez-vous voir traiter dans le *Bulletin*?

Autres renseignements utiles, desiderata, etc.

Timbre-

poste

Monsieur U. GUBLER

BELMONT

PAR BOUDRY

Suisse

(Neuchâtel)
